

Chers membres,

Le gouvernement fédéral a été formé. L'accord de gouvernement contient de nombreuses mesures qui auront une influence, directe ou indirecte, sur la police intégrée ainsi que sur les acquis statutaires des membres du personnel. Tant positivement que négativement.

Les points ayant un impact direct sur notre statut ont été résumés par nos services dans diverses fiches. Ces fiches seront diffusées à partir d'aujourd'hui, en commençant par celle concernant les pensions.

D'autres fiches seront publiées dans les prochains jours et aborderont des sujets tels que : la formation, le recrutement, la discipline, l'organisation, le financement, l'attractivité du statut, etc.

Des exemples concrets et les conséquences ne sont pas encore détaillés, car de nombreux textes ne précisent pas encore exactement leur mise en œuvre. D'autres textes indiquent qu'il reste encore de la place pour la concertation et la négociation.

Restez attentifs à nos canaux de communication pour découvrir d'éventuelles nouvelles fiches, thématiques ou mises à jour.

Cordialement,

Vincent Gilles
Nationaal Voorzitter

Vincent Houssin
Nationaal Ondervoorzitter

